

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 novembre 2020

Le dix-sept novembre deux mil vingt, à 20 H 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Jean Pierre BRÉTHOUS, Maire.

| | |
|-------------------------------------|----|
| Nombre de conseillers élus | 15 |
| Conseillers en fonction | 15 |
| Conseillers présents et représentés | 15 |

Étaient présents : Thierry CLAVÉ, Thierry TAUZIA, Joël BATS, Françoise DUPIELLET, François BOCQUET, Jean-Luc DOUMENJOU, Monique LACROUTS, Bernard BALLAND, Catherine AUGUCHON, Karine RICAUD, Anne MANDON, Elodie GICQUEL Philippe LIBIER et Mélanie BOGNENKO.

Absent excusé :

Procuration :

Secrétaire de Séance : Thierry TAUZIA.

Date de convocation 10.11.2020

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

En raison des mesures de prévention COVID-19 et sous couvert des conditions fixées par l'article L.2121-18 du CGCT, la séance du Conseil Municipal s'est tenue à huis clos.

Approbation du procès-verbal de la séance du 13.10.2020 :

le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 13.10.2020.

- **Présentation du rapport d'activité 2019 de la Communauté de Communes du Pays Grenadois- intervention du président M. Jean Luc LAFENETRE.**
- **DCM 2020/39 et DCM 2020/40 Demande fonds de concours et DSIL éclairage terrain football :**

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal la nécessité de mettre aux normes l'éclairage du stade de football du Barriqué en tenant compte de la transition écologique et énergétique nécessaire à notre environnement.

Vu les montants prévisionnels des travaux pour l'éclairage du stade de football

| | |
|------------------------------|------------------------|
| Devis ALLEZ et Cie | 23 985.90 € HT |
| Soit un montant total | 23 985.90 € HT |
| Soit un montant total | 28 783.08 € TTC |

Subventions demandées :

| | |
|------------------------------------|------------------------|
| Subvention Fonds de concours (20%) | 4 797.18 € |
| Subvention DSIL | 14 391.54 € |
| Autofinancement fonds propres | 9 594.36 € |
| TOTAL: | 28 783.08 € TTC |

Considérant la réalisation indispensable de cette opération pour le bon fonctionnement des entraînements et matchs réalisés sur ce terrain,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à cette demande,
AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces qui s'y rapportent.

Transmission en préfecture le 18.11.2020,

- **DCM 2020/41 Aide aux sinistrés des Alpes Maritimes (AMF) :**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal l'appel à la solidarité aux communes et intercommunalités de France transmise par l'association des Maires des Alpes Maritimes suite à la tempête meurtrière qui a frappé leurs territoires.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L-2121-29 ;

M. le Maire propose le versement d'une subvention exceptionnelle de 150 € en faveur des sinistrés des Alpes-Maritimes pour leur venir en aide suite au passage de la tempête « Alex ».

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré (14 voix pour et 1 voix contre), DECIDE

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 150 € à l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalités des Alpes-Maritimes. La somme de 100 € sera inscrite à l'article 6713 du budget 2020.
- **DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Transmission en préfecture le 18.11.2020,

- **Point sur l'avancement du dossier locatif « Dupeyron » :**

Monsieur le Maire fait un point sur les rendez-vous avec la régie des eaux et assainissement du Pays Grenadois, le SDIS (poteau incendie) et le SYDEC (électricité).

Présentation par Anne MANDON des différentes propositions d'emplacement des logements et de la voirie.

- **Questions diverses**

Point des commissions municipales

1 -Compte rendu commission de travaux du 20.10.2020 :

Présentation par Joël BATS du travail fait en commission pour recenser les chemins vicinaux et ruraux de la commune.

À la suite de diverses pannes, la commune a fait l'acquisition d'un vidéoprojecteur et d'un téléphone fixe avec répondeur pour l'école communale.

Les toilettes publiques situées derrière l'église sont en cours de finition et seront équipées d'un éclairage solaire.

Point sur le Simal :

Les travaux prévus sur le ruisseau de la Téoulère vont débiter très prochainement.

À la suite des inondations successives, le Simal a proposé d'installer 3 batardeaux sur le ruisseau du Pesqué. Une réunion publique va être organisée avec les 5 riverains concernés le 4 décembre pour présenter le projet.

2 -Compte rendu commission anciens combattants du 02.11.2020 :

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en comité restreint en respectant les consignes de la préfecture soit six personnes et un porte-drapeau. Monsieur le Maire a déposé une gerbe devant la stèle du monument aux morts qui a 100 ans cette année.

3 -Compte rendu du conseil d'école du 05.11.2020 :

Présenté par Monsieur le Maire.

Seulement 17 personnes ont voté pour les élections des parents d'élèves. Mme Salis et M. Paulet ont été élus.

Suite au plan Vigipirate, il est rappelé que le stationnement devant l'école doit se faire uniquement sur les places réservées à cet effet.

Effectif : pour la rentrée prochaine, nous devrions avoir 32 à 33 élèves.

4 -Compte rendu commission animation (Cadeaux de Noël) du 27.10.2020 et du 16.11.2020 :

Présenté par Cathy AUGUCHON.

En raison de la crise sanitaire, il n'y aura pas de goûter ni d'arbre de Noël organisés par la commune comme chaque année.

Pour les enfants, il a été décidé d'offrir une carte cadeau Jouet Club de 15 € pour les petits jusqu'à 9 ans et une carte cadeau du Centre Culturel Leclerc du même montant pour les autres jusqu'à 12 ans.

Pour les anciens, il leur sera remis un cadeau de 15 € par personne ou 30 € par couple comme les années précédentes..

5 -Convocation commission sociale le 23.11.2020 à 20h :

La première réunion aura lieu lundi 23 novembre.

6 -Projet de lettre « Vœux du Maire » pour tous les foyers :

Cette année, il n'y aura pas de cérémonie des vœux. Le Maire propose de faire un courrier à chaque foyer du village. Cette lettre de liaison rappellera les grandes lignes des événements de l'année et essaiera d'apporter un peu de réconfort et de fraternité auprès de la population.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 00h00.